

La formation de l'architecte

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La formation de l'architecte

thème du 8^e Congrès de l'Union internationale des architectes qui vient de se dérouler à Paris du 5 au 9 juillet 1965

Le 8^e Congrès de l'Union internationale des architectes (UIA), dont nous avons publié le programme détaillé, s'est tenu du 5 au 9 juillet au Palais de Chaillot sur le thème: «La formation de l'architecte». Organisé par la section française de l'UIA, le congrès, qui était placé sous le haut patronage du président de la République française et du ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, était présidé par M. Démaret, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, président de la section française de l'UIA.

Le congrès proprement dit, qui a groupé plus de 2500 participants venus du monde entier, a été précédé par diverses réunions du Comité exécutif et de l'assemblée générale de l'UIA. Cette dernière, qui groupe 150 membres représentant les 60 sections nationales de l'union, a élu le 3 juillet M. Eugène Beaudouin, membre de l'Institut, comme nouveau président de l'UIA, succédant à sir Robert Matthew (Royaume-Uni).

15

Rappelons que plusieurs manifestations accompagnaient le congrès.

A l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, deux expositions, inaugurées le 5 juillet et ouvertes au public jusqu'au 12, présentaient l'une des travaux d'élèves sur le thème «Une école d'architecture», l'autre des schémas, des organigrammes et des exemples de travaux d'élèves montrant les modalités de l'enseignement de l'architecture dans divers pays.

L'Ecole spéciale d'architecture, fêtant cette année le centenaire de sa fondation, a organisé, à son siège, une exposition de travaux de ses anciens élèves les plus marquants et de ses élèves.

Le Syndicat des architectes de la Seine a pris l'initiative d'organiser, à l'occasion du congrès, le premier Festival international du film d'architecture, auquel le ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles a accordé également son haut patronage. Une trentaine de films, traitant de l'architecture du passé, de l'architecture du présent et du futur, de l'architecture et de la technique, ont été sélectionnés parmi une centaine en provenance de vingt nations et projetés à la cinémathèque du Palais de Chaillot (Musée du cinéma) selon un horaire harmonisé avec celui du congrès. Le palmarès du festival a été proclamé lors de la séance solennelle de clôture du congrès, le 9 juillet.

L'association «Le Mur vivant», recherchant l'intégration de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, a organisé une exposition dans les jardins du Palais de Chaillot pendant la durée du congrès.

Parmi les autres manifestations accompagnant le congrès, indiquons que le Comité exécutif et l'assemblée générale de l'UIA ont été reçus le 2 juillet à l'Institut de France et dans les jardins et salons de l'Hôtel de Chimay, à l'Ecole des beaux-arts, et le 4 juillet, au Château de Fontainebleau, par M. de Cidrac, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, conservateur.

Pendant la semaine du congrès, les participants ont été reçus, le 5 juillet, au Musée national des monuments français et, le 6 juillet, par des architectes parisiens; des manifestations artistiques – une très belle soirée de ballets à l'Opéra, une promenade sur la Seine, une illumination – leur ont été offertes, le 7 juillet, par le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Paris. Le Conseil municipal de Paris a reçu les congressistes le 8 juillet, à l'Hôtel de Ville. Le gala de clôture, le 9 juillet, consistait en une grande fête de nuit dans le parc de Versailles.

Des visites de quartiers et de monuments anciens, de réalisations architecturales récentes ou en cours ont été organisées à l'intention des congressistes.

Enfin, l'Union internationale des étudiants en architecture, récemment créée, avait organisé pour ses membres un programme de visites et de conférences précédant le congrès proprement dit.

Nous rendons compte, ci-après, de la séance solennelle d'ouverture du congrès et nous analysons les principaux rapports servant de base à ses travaux.

La séance solennelle d'ouverture

La séance solennelle d'ouverture du 8^e Congrès de l'UIA a débuté par une allocution d'accueil de M. Démaret, président du congrès, qui a souligné l'importance de ce premier congrès de l'UIA tenu à Paris, où siège le Secrétariat permanent de l'union, puis a évoqué le chemin parcouru depuis la fondation de celle-ci, il y a dix-sept ans à Lausanne, par Auguste Perret. Devant les ruines de la guerre et les tâches de reconstruction, une union internationale effective était nécessaire dans le monde des bâtisseurs.

L'UIA a voulu ensuite maintenir la confiance du public en exigeant de ses propres membres un niveau de haute qualité; ce souci devait nécessairement entraîner un jour l'examen du problème de la formation de l'architecte, puisque construire, passer du désordre, de l'inorganisé, à l'ordre, est la plus belle et la plus complète des actions de l'homme et que seule l'architecture permet d'accéder à des états d'une réelle grandeur. Mais la réussite en ce domaine suppose une longue suite d'efforts et d'études. En déclarant ouvert le 8^e Congrès de l'UIA, M. Démaret a souhaité à tous les participants de recueillir les fruits de l'expérience de leurs confrères.

M. Duvaux, président du Conseil supérieur de l'Ordre des architectes, a prononcé les paroles de bienvenue des architectes français et dit leur joie et leur fierté de recevoir leurs confrères du monde entier. Il a souligné le lien intime que constitue, entre les architectes des soixante nations membres de l'UIA, l'existence d'une culture commune, profonde, humaine, et dans laquelle l'esprit doit dominer la matière.

Sir Robert Matthew, président de l'Union internationale des architectes, a rappelé qu'en 1669 une sorte de Congrès international d'architectes s'était tenu à Paris, réunissant aux Français le chevalier Bernin et Christopher Wren, venu de Londres; mais ses objectifs étaient limités. «Les

congrès actuels de l'UIA ont certainement une plus grande importance pour l'avenir du monde», a déclaré sir Robert Matthew en rappelant les thèmes des études de l'UIA et de ses congrès depuis sa fondation.

«Nous sommes reliés indirectement à l'étude des grands problèmes du monde qui exigent des mesures énergiques et massives, a poursuivi sir Robert Matthew, et certains même nous concernent et, de plus en plus, nous échappent par leur complexité; le déséquilibre entre nos possibilités de travail et ce que nous devrions faire s'accroît.

»Les problèmes quantitatifs de la construction dans le monde sont immenses et nous croyons en l'importance primordiale de la qualité. C'est pourquoi l'enseignement de l'architecture subit une révolution dans le monde entier, les écoles même les plus modernes élargissent leurs horizons, alors qu'une pénurie de professeurs et de moyens matériels se manifeste cependant.

»Cette nécessité de rénovation touche l'UIA elle-même, dont les dirigeants viennent prendre parti pour un large accroissement de sa capacité d'études et pour l'aménagement des moyens nécessaires.»

M. Gomez Machado, directeur des activités culturelles, représentant le directeur général de l'UNESCO, a formulé des vœux pour le plein succès des travaux du congrès qui doivent passionner non seulement les architectes, mais aussi les organismes officiels.

L'UNESCO, qui s'attache au développement des arts, parmi lesquels l'architecture est l'art majeur façonnant le cadre du monde moderne, entend concourir à la réalisation d'aspirations telles que celles de l'UIA. «Vos travaux rejoignent les préoccupations de l'UNESCO: la cause de l'homme.»

M. Weissmann, directeur adjoint, chargé de l'habitat, de la construction et de l'urbanisme, représentant l'Organisation des Nations Unies, a remercié l'Union internationale des architectes pour l'intérêt qu'elle accorde à sa collaboration avec l'ONU. «La réunion de tous les talents, les ressources de tous les gouvernements sont indispensables devant les graves problèmes qui attendent l'humanité. Dans le monde entier, une urbanisation massive résulte de l'industrialisation, parfois avec le taux de croissance de 2,5% par an. On a pu calculer que dans dix ans, dans les pays en voie de développement, il serait nécessaire de construire quatorze fois plus rapidement. Notre siècle, entre autres caractéristiques, sera celui où l'on aura commencé à penser aux problèmes de l'humanité entière.»

M. Louis Joxe, ministre d'Etat, a apporté au congrès le salut du gouvernement et les vœux de M. Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.

Il a rappelé qu'il avait reçu au Ministère des affaires étrangères, dix-sept ans auparavant, l'UIA naissante. Evoquant les problèmes concrets posés par l'accroissement nécessaire des moyens et de l'appareil de l'UIA (siège administratif, etc.), M. Joxe a annoncé que le gouvernement tiendrait à honneur de les régler. Puis, après avoir rendu hommage à l'ampleur des travaux de l'UIA et à l'esprit d'universalisme et de liberté qui les anime, le ministre d'Etat a félicité l'union d'avoir fait passer dans les faits le développement de l'aide mutuelle entre pays et d'avoir réalisé le processus inverse des constructeurs de

la tour de Babel en parvenant, par une seule préoccupation, celle de l'homme, à un langage commun.

Le thème du congrès, la formation de l'architecte, et les modalités selon lesquelles il est abordé, sont le reflet de la sagesse, devant les tâches écrasantes qui attendent les architectes: «Un art plus grand qu'autrefois est entre vos mains», a déclaré M. Joxe en citant le souci qu'avait Ledoux de construire pour la société et son mieux-être. Il a conclu en félicitant l'UIA d'avoir voulu – face au double danger que représenteraient une préparation insuffisante de l'architecte à sa mission et la création artistique étouffée par trop d'impératifs – rechercher l'équilibre qui doit régir l'architecte.

Les rapports présentés au congrès

Chaque section nationale de l'UIA a été invitée à établir un rapport explicitant la conception et l'organisation de la formation de l'architecte dans chaque pays. Ces rapports devaient être précédés d'un court tableau de ce que sont les besoins primordiaux du pays en architecture et la place de l'architecte dans la société, en faisant ressortir ce qui paraît le plus important dans la personnalité de l'architecte: le compositeur, le technicien, le réalisateur. Certaines questions annexes ont été posées:

la mission de l'architecte tend-elle à perdre de son importance, à se limiter ou à s'étendre de plus en plus?

la profession d'architecte doit-elle être indépendante, ou rattachée au maître d'ouvrage, ou intégrée aux entreprises de construction, ou former un corps de fonctionnaires de l'Etat?

comment élargir la base de recrutement des architectes? comment, et à quel moment, sélectionner?

l'architecte, doit-il devenir spécialiste, doit-il être spécialisé par l'enseignement, et à quel moment?

faut-il à tous un «tronc commun» d'enseignement, et lequel: culture générale, formation technique, formation artistique?

faut-il concevoir un enseignement à plusieurs degrés?

les architectes doivent-ils tous être préparés à l'urbanisme?

l'architecte est-il un ingénieur qui a reçu une formation artistique ou un artiste qui a reçu un enseignement technique?

En outre, les sections nationales de l'UIA ont été invitées à répondre de façon concise et dans la mesure de leurs propres expériences et possibilités: 1. aux questions contenues dans des grilles et concernant «avant» (préforma-

tion), «pendant» (formation), et «après» (perfectionnement), la formation générale, la formation technique et la formation plastique et imaginative; 2. à des questions relatives aux effectifs des établissements d'enseignement et à leurs programmes d'études.

Des rapports de synthèse ont été dressés par MM. Maekawa et Weill pour la formation générale, par MM. Gardner Medwin et Vicariot pour la formation technique, par MM. Sert et Delaage pour la formation plastique et imaginative.

Ces travaux ont servi de base pour les discussions du congrès.

Trois groupes de travail étaient consacrés respectivement à la préformation, à la formation et au perfectionnement de l'architecte, leurs séances étant animées par les exposés principaux résumant l'examen des rapports nationaux.

Communication introductive

M. Fayeton, rapporteur général du congrès, a présenté, dans une communication introductive, les grandes lignes de la méthode de travail du congrès et les impressions générales ressortant des rapports servant de base à ses travaux.

«Les jeunes gens que nous avons le devoir d'instruire aujourd'hui seront dans vingt ans les chefs d'une époque dont tout le monde sait qu'elle sera fort différente de l'époque présente. Nous avons donc à nous poser la question de savoir quel type d'homme sera l'architecte qui répondra le mieux à l'attente de la société. Cette question est au centre du problème général de la formation. Tous les rapports en font foi qui, par le biais des programmes et de la pédagogie, dessinent le portrait de l'architecte idéal, tel que l'époque et le lieu le désirent.»

Après avoir défini l'architecte comme «celui qui sait satisfaire à toutes les exigences d'un programme, mais qui, au-dessus de tout, sait atteindre à la finalité supérieure de l'œuvre en lui donnant une expression personnelle», M. Fayeton ajoute que le rôle de l'architecte, se distinguant de celui de ses autres partenaires – maîtres d'ouvrages ou techniciens – est irremplaçable, mais qu'il est nécessaire qu'existe dans la société un «appétit d'architecture»:

«C'est pourquoi nous attachons beaucoup de prix à ce qu'une initiation à l'architecture fasse partie de la culture générale de tous les étudiants.

»On conçoit qu'une enquête de portée universelle sur un aussi vaste et complexe sujet aurait été difficile à conduire, et plus encore à exploiter, si nous n'avions pas guidé le travail des rapporteurs en leur soumettant un questionnaire très complet, sous la forme d'une grille.

»Tout d'abord, nous avons distingué dans la formation trois périodes:

»*Avant* la formation proprement dite dans les écoles d'architecture, nous avons cherché ce qui, dans les études générales, favorise l'initiation à l'architecture et la détection des vocations.

»*Pendant*: c'est la période des études d'architecture.

»*Après*: c'est la formation permanente, et le recyclage – luxe d'hier, nécessité d'aujourd'hui.

»Pour chacune de ces périodes, les auteurs des rapports ont exposé ce qui existe dans leur système d'enseigne-

ment, et ce qui pourrait être complété ou amélioré. Nous consacrerons une journée à l'étude de chaque période. »Nous savons que la formation d'un architecte est un tout, et qu'il n'est pas possible de l'assimiler à une juxtaposition de disciplines variées et indépendantes. Cependant, il nous a paru nécessaire de diviser les enseignements en trois grandes familles de disciplines.

»*La formation générale* concerne les connaissances de base de la culture; culture littéraire et historique, philosophique et sociologique, économique et juridique; en somme, toutes les sciences qui nous ouvrent la connaissance du milieu humain. Cet enseignement prendra des formes variées, selon qu'il sera destiné à des élèves de l'enseignement secondaire, à des étudiants en architecture, ou à des architectes en exercice. Toutefois, il est un point sur lequel la majorité des rapports nationaux est d'accord: la formation générale des architectes doit être spécifique, et dispensée dans la perspective d'une claire vision de ce que doit être un architecte.»

Mettant en garde contre le danger d'une pseudo culture qui peut nous éloigner trop de notre milieu naturel, M. Fayeton poursuit:

«... Nous considérons que la manière de donner la formation générale présente plus d'importance que la matière qui en constitue le fonds. Les structures sociales d'une école d'architecture, qui favorisent le travail en commun, sont des cadres dans lesquels les étudiants pourront développer leur personnalité, sans succomber à la tentation de l'égoïsme et de l'orgueil. Nombreux sont les rapporteurs qui ont insisté sur cet aspect de la formation générale. Nous pensons qu'il y aura là matière à de féconds échanges de vues, sur la place que doit tenir la formation générale des architectes, et sur la forme la plus souhaitable qu'il convient de lui donner.»

En ce qui concerne la *formation technique*, le rapporteur général déclare: «... Depuis que le progrès des sciences et des techniques a pris l'ampleur que l'on sait, il ne viendrait à l'idée de personne qu'un architecte dût connaître toutes les sciences de son temps; aucun homme n'en est plus capable.

»On s'attachera donc surtout à donner les connaissances de base nécessaires pour que les architectes soient en mesure de comprendre, voire de provoquer l'évolution des techniques et l'utilisation des matériaux nouveaux. La culture scientifique présente de plus un double intérêt:

elle constitue une discipline de l'esprit, et elle rend possible le dialogue avec le monde des techniciens dont la tendance à s'isoler n'est que trop marquée.

»On a pu se demander si la formation technique devait précéder la formation artistique, ou lui succéder, ou encore recouvrir l'enseignement pendant toute la durée des études. Nous livrons ces problèmes à votre méditation, sachant très bien que les arguments ne manquent pas pour soutenir l'une ou l'autre des trois thèses. Nous attirons seulement votre attention sur le fait que la technique n'est pas seulement le moyen par lequel nous réalisons nos idées plastiques, mais une source d'inspiration et de renouvellement de notre vocabulaire de formes.

»La forme donnée à l'enseignement des techniques dans les écoles d'architecture ne peut certainement pas être analogue à celle qui convient à des ingénieurs. Aucun effort ne sera épargné quand il s'agira d'intégrer l'enseignement technique à l'enseignement plastique. Les exercices pratiques, les projets de groupe, les études analytiques sont proposés comme des moyens efficaces. Nul ne saurait, en ce délicat domaine, faire fi des expériences d'autrui.

»Nous avons adopté l'appellation *formation plastique* pour désigner ce qui concerne cette part du personnage architecte dont on dit qu'il est un artiste. Sensibilité, imagination sont les mots qui reviennent à tout instant, quand on parle de la formation plastique. Est-ce à dire que ces qualités, qui sont plutôt des dons naturels, ne relèvent d'aucun enseignement? L'enseignement ne crée pas la sensibilité, il ne fait pas naître l'imagination, mais il appartient aux maîtres qui observent la jeunesse d'éveiller la sensibilité de leurs élèves, de l'affirmer, de la développer, de donner à l'imagination des occasions de se manifester et des moyens de s'exprimer. C'est cela la formation artistique, et ce fut toujours cela: une lente révélation de la personnalité des élèves au contact des œuvres que les maîtres leur font découvrir et par l'exercice personnel de la création.

»Lorsque les autres disciplines qui composent le large éventail des connaissances de l'architecte risquent de restreindre le champ de ses initiatives, il est nécessaire que la formation plastique soit pour l'élève un apprentissage de la liberté.

»La pratique du dessin et les travaux qui ont pour but de donner le sens de l'espace sont considérés par tous comme aussi nécessaires aux architectes que la culture physique aux pratiquants de tous les sports.

»Aucun des rapporteurs n'a fait de propositions pour enseigner l'art de la composition. Il n'y aura que les ignorants pour s'en étonner. Nous savons tous que l'on n'enseignera jamais la composition architecturale, en dix ou cinquante leçons. On s'essaie à la pratique de la composition, d'abord timidement sur des programmes très simples, puis, progressivement, jusqu'aux ensembles les plus complexes.

»... Nous aurons, au cours de ces trois journées de travail, des occasions nombreuses de comparer les expériences acquises par les professeurs de tous les pays dans ce domaine de la formation plastique, dont tous les architectes savent bien que là réside le centre de leur intérêt, la justification de leur vocation.

»Nous venons d'évoquer les trois grandes familles de discipline qui composent le panorama complet du savoir et du pouvoir-faire de l'architecte. Nous souhaitons que nos auditeurs soient persuadés que nous n'avons pas à prendre parti pour tel ou tel aspect de ce savoir. Nous croyons, en effet, avec tous nos confrères du monde entier, que l'architecte trouve son originalité dans ce refus de la spécialisation. On a pu croire qu'un bon ingénieur pouvait confesser son ignorance dans des secteurs de la pensée étrangers à son propre domaine. On ne peut pas être l'architecte que requiert la société complexe d'aujourd'hui pour ses tâches de construction et d'urbanisme, si l'on n'est pas en mesure de devenir un de ces généralistes que réclament certains rapporteurs...»

La formation générale de l'architecte par MM. Maekawa et Michel Weill

Les rapporteurs remarquent tout d'abord que, malgré les diversités subsistant encore dans les langages, les écritures, les niveaux économiques, les coutumes même, toutes les actions nationales et internationales conduisent peu à peu à unifier la formation des hommes vers une formation générale et une culture communes à une même civilisation. L'architecte a reçu de la société cette formation générale, avant de choisir son métier, pendant ses études d'architecture, et il doit la développer après la sanction de ses études.

La société elle-même doit pouvoir exprimer ses intentions aux architectes qu'elle emploiera; sur ce point, tous les rapports nationaux soulignent l'insuffisance de la préparation élémentaire des hommes à l'architecture. Les rapporteurs rappellent donc la nécessité d'une meilleure formation du grand public et des responsables politiques en ce qui concerne, notamment, les problèmes d'habitat et d'urbanisme; ils demandent aussi une meilleure initiative des jeunes à leur future vie en communauté. Cette éducation de base est essentielle à une époque où les architectes travaillent pour une masse croissante qui «doit avoir le sentiment de participer effectivement à la création architecturale».

L'enseignement de l'histoire des civilisations doit aider à faire comprendre le rôle passé de l'architecture qui «est la preuve constante de la nécessité présente».

«Le besoin inconscient d'architecture s'acquiert très tôt, dans l'école même, et cela d'autant plus facilement que l'enfant est accueilli dans un cadre harmonieux, dans une

de ces écoles récemment construites, qui peuvent être la légitime fierté des pays qui ont su sacrifier beaucoup pour préparer les jeunes», déclarent les rapporteurs; le grand public s'intéresserait davantage aux expositions, aux articles et aux ouvrages consacrés à l'architecture, et aurait le sentiment de participer à la construction des nouvelles villes.

Comment susciter des vocations architecturales parmi les élèves?

Des clubs d'écoliers ont parfois été créés où des professionnels viennent parler librement de leur métier. Mais la détection des vocations doit se faire scientifiquement, en fonction de tests, estiment les rapporteurs, en soulignant, tout d'abord, que le don du dessin «est en fait la résultante de qualités qui peuvent être théoriquement celles qui sont recherchées pour un futur architecte»; mais il faut aussi s'assurer de la maturité intellectuelle du sujet, de son ingéniosité, de son sens des responsabilités, d'une vivacité d'esprit susceptible d'analyser rapidement, puis d'effectuer une synthèse.

Les rapporteurs souhaitent l'établissement, par les soins de l'UIA, de tests pédagogiques internationaux; ils souhaitent également, sur un plan général, le progrès des méthodes d'orientation professionnelles.

Une unanimité se manifeste pour désirer un enseignement qui laisse au départ, avant l'engagement définitif, un temps de réflexion d'une durée d'un an et qui est le meilleur moment pour effectuer la sélection, non seulement en fonction de la qualité des élèves, mais aussi en fonction de ce que le pays attend de ses architectes, et, dans les pays d'économie planifiée, en fonction des besoins de la collectivité.

Pendant la durée des études à l'école d'architecture, un accroissement important du temps consacré à la poursuite de la formation générale de l'élève architecte est souhaité dans la plupart des rapports nationaux, pour développer la personnalité, la maturité du futur architecte et le préparer aux responsabilités de plus en plus vastes de l'aménagement du cadre de vie de masses croissantes d'hommes.

Le processus de l'école d'architecture doit préparer l'élève au travail en équipe d'hommes de diverses disciplines et à la conduite de telles équipes pluridisciplinaires. Ce sont des «généralistes» qui devront être formés, déclarent les rapporteurs. Trois ordres de facteurs y contribueront:

la structure de l'école, différente selon les pays: écoles indépendantes, écoles ayant leur personnalité propre mais dépendant de l'Université, écoles dépendant d'une Faculté d'ingénieurs avec «tronc commun» de deux ou trois ans dans l'enseignement;

les matières enseignées: les sciences humaines (histoire de la culture et des civilisations, géographie humaine, sociologie, psychologie, biologie); ces matières importantes ne seraient pas traitées complètement, mais orientées en vue de l'usage qu'en feront les architectes; en outre, l'étude des langues étrangères devrait être poursuivie pendant les études d'architecture;

les pratiques professionnelles: législation, principes administratifs nationaux et internationaux, gestion, orga-

nisation, emploi des procédés modernes de comptabilité et de calcul, etc. La plupart de ces matières et de ces pratiques professionnelles seraient enseignées, non par cours magistraux, mais par travail en groupes restreints, favorisant les initiatives et habituant notamment le futur architecte à s'exprimer verbalement, à exposer une étude, à convaincre. Des matières non obligatoires élargiraient la vision des élèves.

La provenance des enseignants fait l'objet de souhaits très diversifiés, notent les rapporteurs: professeurs de facultés, architectes, hommes de formations diverses, mais très informés de la mission de l'architecte.

Les rapporteurs souhaitent que la remise d'un diplôme corresponde surtout à la reconnaissance des qualités humaines du futur architecte, plutôt qu'à un examen de ses connaissances techniques «nécessaires mais non suffisantes».

Les rapporteurs souhaitent qu'une chance soit donnée aux «vocations tardives», aux hommes qui n'ont pu s'engager jeunes dans les études d'architecture, qui connaissent la vie professionnelle et qui ont les principales qualités recherchées pour un architecte. Divers pays ont tenté d'organiser des études accélérées pour ces hommes d'origine et d'âge divers, mais les rapporteurs estiment que le problème, dépassant le cadre du congrès, ne peut qu'être évoqué.

Après avoir reçu son diplôme de l'Ecole d'architecture, le futur architecte doit acquérir une formation pratique et effectuer généralement un stage dont les conditions d'exécution sont très variables selon les pays. Les rapporteurs se déclarent intéressés par l'exemple de quelques pays en voie de développement où, au sortir de l'école, des problèmes modestes mais urgents d'urbanisme rural, d'habitat économique sont confiés à des groupes d'élèves. Les rapporteurs citent également le principe de la délivrance, dans certains pays, d'une licence qui s'ajoute au diplôme et autorise l'exercice de la profession en sanctionnant non seulement les connaissances du candidat, mais aussi ses qualités morales et sa formation générale. Cette licence permet à des hommes non diplômés, mais ayant les qualités et l'expérience d'un architecte, d'être reconnus capables d'exercer la profession. Les rapporteurs suggèrent la création, par l'UIA, d'une licence internationale qui remplacerait les différentes licences nationales.

Les rapporteurs examinent, pour finir, le cas des architectes qui poursuivent des études et acquièrent des titres

universitaires supplémentaires, soit qu'ils élargissent leur culture, soit qu'ils acquièrent une formation spécialisée. Cette pratique «peut être dangereuse quand elle commande l'établissement d'une hiérarchie professionnelle».

Après avoir évoqué la création récente – et dans de trop rares pays – de centres de recherche fondamentale d'urbanisme et d'architecture, les rapporteurs constatent que l'architecte peut, au cours de sa vie, développer sa culture et sa formation générale, en partie dans l'exercice même de son métier, en partie par une postformation soit isolée, lors des loisirs, soit à la diligence d'organisations professionnelles – formule qu'il convient d'encourager – et lors de rencontres organisées (académies, clubs, maisons d'architectes, centres d'études, lieux de rencontre d'architectes et d'hommes d'autres disciplines).

La formation technique de l'architecte

par MM. Robert Gardner Medwin et Henri Vicariot

Les rapporteurs déclarent avoir désiré traiter de la formation technique des architectes entendue dans son sens le plus large. Cette formation englobe donc les connaissances scientifiques d'ordre général que le futur architecte doit avoir acquises avant d'entreprendre des études d'architecte, le complément d'études scientifiques et les connaissances pratiques qu'il doit acquérir au cours de ses études d'architecture et les connaissances complémentaires indispensables à l'exercice de la profession, à une époque d'évolution constante des techniques. (La formation administrative n'est pas examinée dans le rapport et a été rattachée aux travaux du groupe de la formation générale.)

Les rapporteurs donnent la définition générale suivante: «La formation technique des architectes a pour objet de mettre à leur disposition un ensemble de techniques réfléchies visant à les mettre en situation d'acquérir, d'améliorer, de modifier leurs connaissances, leurs facultés, leurs habitudes, en vue de leur permettre de mieux remplir leurs fonctions dans la perspective d'un avenir en évolution.»

Etant donné le volume du rapport, nous devons nous limiter ici à indiquer les questions posées aux sections nationales et les conclusions générales, en faisant précéder celles-ci d'un passage relatif à l'industrialisation du bâtiment.

Questions posées

1. «Avant» l'Ecole d'architecture:

Ce qui est: programme de l'enseignement scientifique et technique dans le secondaire; l'enseignement scientifique actuel favorise-t-il l'initiation aux techniques de l'architecture? Quelle est la place consacrée dans l'enseignement scientifique à l'architecture et à tout ce qui peut y conduire? Comment sont détectées les vocations possibles, à quel moment, quelles sont les méthodes pédagogiques employées?

Ce qui devrait être: l'enseignement scientifique doit-il favoriser l'initiation à l'architecture ou à ses composants techniques? Quelle place faut-il consacrer dans l'enseignement scientifique, à l'architecture ou à ce qui peut y

conduire? Comment détecter les vocations possibles et à quel moment? Quelles sont les méthodes pédagogiques préconisées?

2. «Pendant» l'Ecole d'architecture:

Ce qui est: l'enseignement actuel de l'architecture donne-t-il une place suffisante à la formation technique? En quoi consiste la formation technique donnée dans les Ecoles d'architecture? Qui reçoit cette formation? Quels sont les moyens de formation?

Ce qui devrait être: l'enseignement de l'architecture doit-il consacrer une place importante à la formation technique et pour quelles raisons? En quoi doit-elle consister? Qui doit recevoir cette formation? Quels sont les moyens de sélection employés et à quel stade? A qui doit-on confier cet enseignement? Quelles méthodes préconisez-vous?

3. «Après» l'Ecole d'architecture:

Ce qui est: le perfectionnement et l'information individuels ou organisés consacrent-ils une part suffisante aux questions techniques? Quelle est la place consacrée actuellement dans la vie des architectes au perfectionnement et à l'information technique? Qui est informé et perfectionné, et par quels moyens? Qui organise ce perfectionnement et cette information?

Ce qui devrait être: le perfectionnement et l'information individuels ou organisés doivent-ils consacrer une place aux questions techniques et pour quelles raisons? Quel programme préconisez-vous? Qui doit-on informer et perfectionner et par quels moyens? Qui doit organiser ce perfectionnement et cette information?

L'industrialisation du bâtiment

Un certain nombre de rapports nationaux ont évoqué la situation de l'architecte devant l'industrialisation du bâtiment. «Il y a un lien évident, notent les rapporteurs, entre ce problème et la formation technique, avec des incidences d'ordre plus général sur l'avenir de la profession.

»Pour certains, l'industrialisation est une menace pour l'architecture, au même titre que la préfabrication. Elle risque de porter gravement atteinte à la liberté de conception de l'architecte.

»Pour d'autres, au contraire, le défaut d'industrialisation risque d'être une cause de crise grave dans le domaine de l'architecture et pour les architectes, car l'absence

d'industrialisation est en contradiction avec l'évolution générale qui tend à des fabrications en série d'objets de qualité à des prix de plus en plus bas. L'exemple de l'automobile est souvent cité: que seraient et combien coûteraient des voitures librement dessinées, calculées et fabriquées par des artisans carrossiers?

»Un autre point de vue a été également développé: dans certains pays, l'industrialisation du bâtiment est en plein développement. Il ne s'agit donc pas *d'être pour ou contre*. Il s'agit seulement de savoir si *elle se fait et se fera avec ou sans les architectes*. Là est le vrai problème, et par là nous rejoignons celui de la formation technique et de la post-formation des architectes. Ceux-ci doivent être techniquement, économiquement et socialement préparés à participer à l'effort d'industrialisation. Cela suppose que des notions techniques particulières et des indications concernant le calcul des prix de revient et les méthodes de fabrication en série leur soient données dans les écoles d'architecture et au cours de conférences et séances d'information et de perfectionnement, en collaboration avec des ingénieurs et techniciens du bâtiment.

»En résumé, l'industrialisation apparaît inéluctable. Elle doit se faire avec et par les architectes. Leur formation doit être adaptée et complétée en conséquence.»

Conclusions générales

En conclusion générale des rapports qui ont été adressés par les sections nationales, les auteurs du rapport général sur la formation technique déclarent:

«Considérant l'importance croissante des techniques dans l'architecture de notre temps;

»Considérant le caractère évolutif de ces techniques;

»Considérant que l'architecte doit être en mesure d'assimiler les éléments essentiels de ces techniques, d'en comprendre et parfois d'en provoquer l'évolution;

»Considérant que le rôle de l'architecte ne saurait être réduit à celui d'un expert plasticien, mais qu'il doit, au contraire, posséder une connaissance suffisante des principes de base des sciences et techniques applicables à la construction et à l'urbanisme;

»Considérant que cette connaissance, loin d'être pour lui une limitation, doit être, au contraire, un des moyens de renouvellement de ses facultés créatrices;

»Nous dégageons les conclusions suivantes:

En ce qui concerne la période qui précède les études d'architecture:

»1. les étudiants qui se destinent à l'architecture doivent avoir reçu et convenablement assimilé un enseignement général scientifique dont le niveau correspond aux études faites jusqu'à l'âge de 16 à 18 ans dans les principaux pays. Cet enseignement est constaté par des examens ou par des tests préalables à l'admission dans les écoles d'architecture;

»2. il n'est pas nécessaire que cet enseignement soit spécialement orienté vers les études d'architecture. Toutefois, il serait souhaitable que dans les exemples d'applications concrètes qui illustrent les cours théoriques, l'architecture ne soit pas oubliée;

»3. l'enseignement du dessin d'imitation (dessin de caractère général) doit être développé dans l'enseignement

secondaire. Cet enseignement est considéré comme le plus spécifique pour faire naître les vocations et préparer, dès l'enseignement général, au métier d'architecte.

»4. sans demander que des cours particuliers d'architecture et d'urbanisme soient organisés dans les écoles secondaires d'enseignement général, la profession devrait mener une action pour que les cours généraux et les cours techniques fassent une place plus grande aux exemples et aux applications touchant à l'architecture et à l'urbanisme;

»5. la profession se doit d'entreprendre une action de propagande et de prendre des initiatives en vue de déterminer et de détecter les vocations d'architectes: exposés, conférences, visites de chantiers, etc.

»Des actions d'information et de propagande pourraient et devraient être entreprises auprès des maîtres, professeurs et autres responsables de l'enseignement général;

»6. la sélection des étudiants se destinant à l'architecture ne doit pas être effectuée d'une manière trop stricte. Il faut laisser la porte ouverte aux sujets qui paraissent spécialement doués dans le domaine de l'imagination et de la sensibilité artistique, ainsi qu'à tous ceux, quels que soient leur origine et le niveau de leurs connaissances scolaires, qui sont susceptibles de devenir de bons architectes. En d'autres termes, la valeur scientifique n'est pas un critère suffisant d'éventuelle élimination.

En ce qui concerne la période des études architecturales proprement dite:

»1. le temps consacré à la formation technique dans les écoles d'architecture est en général suffisant, soit entre 30 et 40% du temps total des études;

»2. en ce qui concerne les matières à enseigner, on s'accorde assez aisément sur les programmes, qui comportent deux parties:

»un enseignement scientifique général complémentaire, avec des exemples se rapportant à l'architecture et à l'urbanisme;

»un enseignement technique appliqué, comportant les théories de base et des séances et exercices pratiques sur les chantiers, et des stages d'application aussi bien chez les architectes que dans les entreprises;

»3. on ne recherchera pas un savoir encyclopédique portant sur tous les détails. On s'attachera surtout à donner les connaissances de base nécessaires pour que les architectes soient en mesure de comprendre, voire de provoquer, l'évolution des techniques et l'utilisation des

Habitations sous d'autres latitudes

matériaux nouveaux. Il apparaît aussi essentiel que soient créés des centres d'études et de recherches régionaux, nationaux et internationaux, auxquels participeraient des architectes, en vue de promouvoir les progrès techniques non seulement dans l'art de construire, mais encore en vue d'un meilleur usage des bâtiments et des villes. En d'autres termes, les architectes doivent appliquer leurs qualités particulières (sens du concret, imagination, esprit de synthèse et d'organisation) à la recherche de solutions techniques et plastiques propres à l'architecture et à l'urbanisme, dans le sens d'une amélioration et d'un embellissement des conditions de vie de leurs contemporains;

»4. les élèves architectes doivent comprendre la très grande importance de la formation technique qui leur est nécessaire. Sans aller jusqu'à éliminer ceux d'entre eux qui seraient par trop négligents dans ce domaine, on doit veiller à ce qu'ils fassent preuve, pendant leurs études, d'une attention suffisante dans le domaine technique;

»5. les programmes d'enseignement technique devront sans cesse être adaptés et remis à jour en fonction de l'évolution des techniques;

»6. le corps enseignant doit comprendre des professeurs éminents dans les branches scientifiques, et des ingénieurs ou architectes pour les sciences appliquées à l'architecture. Il serait souhaitable que les architectes prennent une part aussi large que possible dans les tâches d'enseignement technique des écoles d'architecture. Ce sont eux, en effet, qui peuvent le mieux sentir ce qui doit être enseigné et ce qui sera le plus utile aux élèves;

»7. un juste équilibre doit être trouvé entre la formation technique et la formation plastique. Il semble toutefois que la complexité croissante des techniques tende à s'opposer à la notion, pourtant fort ancienne, de l'architecte «homme universel». L'architecte devra collaborer de plus en plus avec des ingénieurs spécialistes. Dans cette perspective, il lui suffira de connaître les principes des sciences appliquées à la construction, ses ambitions se limitant de plus en plus à l'objectif défini par un des pays membres de l'union: «Comprendre le savoir des spécialistes et pouvoir l'expliquer aux clients»;

»8. cela toutefois ne semble pas suffisant: l'école doit préparer certains architectes qui en auraient la vocation particulière à des tâches de recherches dans les secteurs les plus étendus de la technique et des sciences humaines. Les écoles d'architecture doivent considérer qu'il leur appartient d'ouvrir l'esprit de leurs élèves vers les disciplines nouvelles, telles les sciences économiques, de façon que l'architecte, sans être l'homme techniquement universel qu'il pouvait être autrefois, reste apte, par sa culture, à assumer les tâches les plus étendues dans la société contemporaine.

En ce qui concerne la formation postscolaire des architectes:

»1. l'information et le perfectionnement technique des architectes sont indispensables à un bon exercice de la profession, toujours pour la même raison: l'évolution des techniques. La profession se doit donc, à défaut de l'Etat, d'organiser l'information technique et le perfectionnement de ses membres.

(Suite en page 29)

Avez-vous remarqué que c'est toujours par son architecture traditionnelle qu'un pays nouveau s'impose à vous? C'est là qu'il exprime de la meilleure manière non seulement son climat, mais ses modes de vie; non seulement la richesse ou la pauvreté de ses matériaux mais son caractère; non seulement l'art de ses maçons et de ses charpentiers mais leur conception de l'humain.

Les villages serrés, aux maisons presque imbriquées abritent une population qui sent le besoin de se serrer les coudes contre l'adversité, ne fût-ce que celle du soleil ou des grands froids. D'autres se rassemblent pour laisser l'aire la plus grande à des cultures précieuses comme la vigne. Ailleurs, les maisons essaient, s'éparpillent: c'est un signe de détente et d'opulence; l'étalage des richesses, comme dans les villages bernois ne laisse aucun doute sur le degré de bien-être de ses habitants. La monotonie n'est pas toujours évitée dans ces bourgs d'Europe centrale où le même type se répète inlassablement au long des routes poussiéreuses ou des rues écartées. Mais elle est aussi facteur d'unité et d'harmonie dans sa pauvreté même.

Plus loin, lorsque la présence de l'Orient commence à se laisser deviner, c'est dans une douce négligence que voisinent la brique, le pisé et le bois, les terrasses, les toits et les coupoles. La matière semble avoir moins de poids et ses lois se faire moins rigides.

Lorsque nos pas, en revanche, nous conduisent dans le Nouveau-Monde, c'est de toute autre manière que se présentent à nos yeux les ensembles habités. Ici mille influences se sont rencontrées qui se heurtent et se confondent dans une architecture parfois cocasse, souvent pleine d'une saveur rare ou encore d'une délirante fantaisie. Le Brésil abonde en paradoxes où il est amusant de découvrir côte à côte le parfum vieillot des premières plantations et le décor loufoque des gratte-ciel en mal de publicité.

Les maisons des hommes sont assurément plus parlantes lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre du folklore. Ce ne sont qu'elles qui tentent le peintre...

Il en va d'elles comme des airs populaires. Si on songe à faire le procès de tous les architectes, il faudrait instruire en même temps celui de tous les compositeurs!

J.-P. V.

La formation de l'architecte

(suite de la page 22)

29

» Cette information et ce perfectionnement peuvent présenter deux aspects: l'un, d'ordre général; l'autre, de spécialisation.

» L'aspect général concerne la mise à jour des connaissances acquises dans les écoles et dans la pratique, et qui sont nécessaires à tous les architectes soucieux de progresser.

» Un aspect particulier du perfectionnement concerne les architectes qui désirent se spécialiser, ou qui le sont déjà, dans les branches particulières de leur art.

» L'enseignement de spécialisation ou de perfectionnement doit comporter non seulement des conférences, séances organisées, cours théoriques, mais aussi des séances pratiques, visites de chantiers, voyages, expositions, etc.;

» 2. en ce qui concerne l'information, celle-ci doit être de caractère national et international. En ce sens, les architectes de toutes les nations sont solidaires les uns des autres. Notre profession est celle dans laquelle la plus grande solidarité et la plus grande confraternité règnent entre ses membres. Nous reprenons ici le vœu exprimé que notre Union internationale joue un rôle actif dans l'information et le perfectionnement de ses membres non seulement sur le plan plastique, mais aussi sur le plan technique;

» 3. la profession doit promouvoir la création de Centres de recherches et d'études architecturales et urbanistiques, dans le double but de développer la recherche fondamentale et la recherche appliquée, d'organiser et diffuser l'information; d'une façon générale, de prendre en charge les études de principe de toutes les questions concernant la profession dans les domaines technique, économique, social, administratif et financier.

» Ces Centres de recherches établiraient les liaisons nécessaires avec les centres, organismes et associations qui existent et se développent chez les ingénieurs et autres catégories sociales, montrant ainsi la voie à une collaboration nécessaire à tous les échelons pour combler les fossés, parfois profonds, qui séparent encore trop souvent les architectes des ingénieurs, des économistes, des sociologues et des financiers. Les architectes devraient être les premiers ouvriers des rapprochements indispensables.

» Au terme de cette étude, nous voudrions tenter de dégager les idées essentielles qui exprimeraient le mieux les préoccupations de vos recherches. Les voici:

» L'architecte maintient et affirme sa vocation d'être un homme de synthèse, d'organisation, d'imagination et d'intuition.

» Pour faire face à ses responsabilités, il doit recevoir et perfectionner une formation technique dont la mesure est à l'image de l'importance que prennent de plus en plus les techniques dans notre vie moderne.

» En raison de la complexité croissante et de l'évolution de ces techniques, il lui suffit de recevoir et de perfectionner les connaissances de base, à l'exclusion d'un savoir encyclopédique, qui serait toujours dépassé.

» Le but de cette formation technique est de mettre l'architecte en mesure de comprendre le travail des ingénieurs, économistes et autres spécialistes, de savoir l'expliquer à ses clients, et de pouvoir organiser et coordonner toutes les activités techniques en vue d'une parfaite collaboration.

» Mais la formation technique n'est pas seulement une utilité nécessaire. Elle oriente l'imagination artistique de l'architecte, développe son sens de la création et lui donne l'occasion de se renouveler.

» En définitive, l'architecte n'est ni un ingénieur qui a reçu une formation artistique, ni un artiste qui a reçu une formation technique. Comme le disent vos rapports, il est une combinaison spécifique entre les facteurs essentiels, techniques, artistiques, économiques et humains, qui fait de lui le maître d'œuvre du cadre du monde dans lequel nous vivons et vivront demain nos enfants.»

La formation plastique et imaginative de l'architecte

par MM. Luis Sert et Henri Delaage

La préformation

Les rapporteurs rappellent une résolution par laquelle le Congrès de l'UIA de 1955 estimait souhaitable de développer l'intérêt et la compréhension des élèves – donc du futur grand public – pour tout ce qui concerne l'art, l'architecture et l'urbanisme « afin de susciter chez le futur citoyen une certaine faculté de jugement en ces matières. C'est par une culture humaniste qui ne devra pas être réduite à une simple accumulation de connaissances que la sensibilité artistique de l'élève se révélera. » Les responsables administratifs et politiques, appelés à décider d'urbanisme et d'architecture, devront eux-mêmes y être initiés.

La plupart des rapports nationaux regrettent l'absence ou l'insuffisance de cette formation préalable, susceptible de révéler des vocations pour l'architecture, jusqu'à l'heure optimale du choix. Certains pays cependant estiment cette condition remplie, notamment, par l'organisation appropriée de l'enseignement du dessin et de ses prolongements (conférences, visites, etc.).

La question de la sélection ou de la détection des adolescents capables de recevoir utilement l'enseignement de l'architecture a donné lieu à des avis très divers des rapporteurs nationaux, la principale difficulté provenant du fait que les aptitudes ou le talent se manifestent parfois tôt, parfois tard et sous des formes différentes. Ainsi sont suggérées :

30

la détection après observation des travaux d'élèves par les professeurs de l'enseignement de base, ce qui implique la formation de ceux-ci à l'architecture ;
la sélection par des tests appropriés ;
la sélection par concours ;
l'orientation individuelle libre.

La notion de détection paraît devoir l'emporter sur celle de sélection, notent les rapporteurs, en insistant sur le discernement et l'esprit libéral que devront posséder les responsables.

La formation

L'ampleur nouvelle de la mission de l'architecte et de l'urbaniste dans la civilisation est reconnue dans tous les pays. «L'architecture est une profession universitaire résultant d'une formation équilibrée complète et simultanée sur le plan humaniste, technique et artistique», déclare l'une des sections nationales, et les auteurs du rapport général ajoutent que cette formation équilibrée doit reposer sur une culture de l'esprit et de la sensibilité et se fonder plus encore sur leur exercice que sur la théorie.

Les rapporteurs citent quelques points sur lesquels ils souhaitent que l'unanimité se fasse :

»la formation de l'architecte est une progression continue particulière à chaque élève, qui doit librement poursuivre son objectif ;

»l'enseignement proprement dit de l'architecture est celui de maître à disciples (patron et élèves), enseignement de groupe d'où jaillissent l'émulation et des échanges ;

»aucun type d'enseignement ne dispense du travail individuel : recherche, réflexion, information. Celle-ci peut être organisée collectivement, mais une certaine initiative, guidée par des conseils, doit être laissée à chaque élève ;

»le dessin doit être pratiqué et perfectionné sans cesse ;

»l'enseignement doit être donné dans un cadre harmonieux ;

»il est souhaitable que l'aspirant puisse choisir son groupe et son maître suivant ses affinités.»
Examinant à quel stade cet enseignement peut être intégré avec les études scientifiques et techniques indispensables, les rapporteurs notent que «la mission extensive de l'architecte contemporain se sépare de plus en plus de celle de l'ingénieur», et que la question de savoir si l'architecte est un ingénieur ayant reçu une formation artistique ou un artiste ayant reçu une formation technique représente deux notions également erronées : la

formation s'exerce sur deux plans dont il faudra avoir réalisé la synthèse en fin d'études. La progressivité des deux disciplines est souhaitée, les problèmes de la construction se posant d'eux-mêmes en fonction du développement des connaissances architecturales et de l'esprit créateur de l'élève.

Un temps de préparation, une sorte de propédeutique s'impose, déclarent les rapporteurs. Il est important que l'aspirant soit intégré à son groupe, entraîné au travail collectif, confronté à la critique.

Cette étape d'enseignement préalable dont la durée ne devrait pas être inférieure à un an doit être normalement sanctionnée par une sélection avant l'accès aux études supérieures. Mais les critères de cette sélection sont aléatoires et les méthodes doivent se contrôler mutuellement : appréciation sur l'ensemble du cycle scolaire, tests, examens.

Des solutions pour le reclassement des élèves évincés doivent être recherchées (école de préparation et collaborateurs d'architectes, par exemple).

Les différents rapports nationaux s'accordent généralement à estimer à six années la durée normale du cycle des études d'architecture et à exiger à son issue un stage probatoire dans une agence. La nature même des études, le caractère progressif des exercices, la nécessité d'inclure les projets dans un environnement urbanistique réel ou imaginé sont généralement reconnus.

Plusieurs rapports nationaux préconisent certains exercices ayant un caractère d'étude réelle, et les auteurs du rapport général souhaitent une balance entre des exercices très libres et des exercices réels, en notant toutefois que c'est au cours du stage, unanimement souhaité, que le contact du réel apportera le plus de fruits, car il s'exercera sur un esprit déjà formé à en tirer les conclusions utiles.

La spécialisation n'est généralement pas souhaitée au cours de ces études et certains pays qui la pratiquent cependant ne la font intervenir que tard, par exemple après quatre années d'études communes à l'issue desquelles se situe le diplôme (URSS).

La Commission de l'UIA estime qu'une spécialisation ne peut intervenir qu'après le diplôme, sanction des études générales.

La postformation

La postformation doit s'étaler tout au long de la carrière de l'architecte, déclarent les rapporteurs.

Elle commence avec le stage au sortir de l'école d'architecture. (Certains voudraient voir le stage incorporé à la dernière période scolaire avant le diplôme, d'autres estiment que le développement de la sensibilité sera plus grand s'il n'est pas gêné par des contraintes trop réelles et préfèrent le stage ultérieur.)

Certaines spécialisations et graduations acquises au cours de plusieurs années d'études supplémentaires peuvent conduire à un perfectionnement plus grand, à des orientations personnelles, à des rôles d'enseignement, suggèrent les rapporteurs. En outre, des périodes de perfectionnement à intervalles suffisamment longs pourraient «rajeunir» constamment les architectes et être organisées par les ministères chargés de l'enseignement, en accord avec les organisations professionnelles.

Les sources d'information professionnelle sont multiples et résident, soit dans les rencontres universitaires, expositions, conférences, débats, etc., soit dans les occasions instituées par les organisations professionnelles.

Le désir de recherche individuelle du perfectionnement doit être encouragé et doit déboucher sur des rencontres où seraient exposés les résultats de ces recherches.

Des cercles d'études architecturales pourraient être plus largement créés par cooptation des membres suivant leurs affinités, suggèrent notamment les rapporteurs, avant de conclure :

«La postformation n'est pas réservée aux êtres exceptionnels, aux maîtres... Le perfectionnement est un besoin ; il devient aujourd'hui une obligation morale dans toutes les professions pour ceux qui n'ont pas pour seule fonction de servir dans un cadre fixe, mais que leur place dans la société rend responsables de leur époque...»

Et, dans une conclusion plus générale sur l'ensemble de la formation plastique et imaginative, les rapporteurs déclarent :

«Celui qui saura assumer les grands problèmes et réunir sous son autorité les équipes de techniciens savants, dominant les techniques et les subordonnant à sa fonction de créateur demeurera, demain comme hier, l'agent irremplaçable du cadre harmonieux de la vie.»

Palmarès du 1^{er} Festival international du film d'architecture

Le Jury du 1^{er} Festival du film d'architecture composé de MM. Wladimir Alves de Souza, Pierre Barbin, Henry Bernard, Charles Ford, D^r Stanislas Kolendo, Max Querrien, Paul de Roubaix, James J. Sweeney, réuni sous la présidence de M. Henry de Ségogne, le 8 juillet 1965, a décidé l'attribution des prix suivants :

La Règle d'Or

Grand Prix du 1^{er} Festival international du film d'architecture attribuée au film qui, par ses hautes qualités artistiques et cinématographiques, a le mieux exprimé le sujet choisi dans l'une des trois catégories prévues au règlement, est décernée au film : *Architecture USA*, de Tibor Hirsch, (Etats-Unis).

Prix spécial du jury offert par l'Académie d'architecture au film *Le Nouvel Age de Pierre*, de Martin-Pierre Hubrecht (France).

La Règle d'Argent, pour le meilleur film de la catégorie «Architecture du présent et du futur» au film *Le Mur Paysage*, de Robert Ménégos (France).

La Règle d'Argent, pour le meilleur film de la catégorie «Architecture du Passé» au film *Varsovie 1945-1952*, de Roman Wionczek (Pologne), qui exprime la continuité de l'architecture dans la reconstruction d'une ville de grande tradition.

La Règle d'Argent, pour le meilleur film de la catégorie «Architecture et technique» au film *Stade nautique olympique*, de Siroh Sakino (Japon).

Le Jury international a attribué également, parmi les films présentés :

La Médaille d'Argent du CIDALC (Comité international pour la diffusion des arts et des lettres par le cinéma), au film *Refondre une Grande Ville*, de Hagen Hasselbach (Danemark).

Le Prix de la Société des architectes diplômés par le gouvernement, au film *Urbanisme à Brasilia*, de Fernando Coni Campos (Brésil).

Le Prix de l'Association provinciale des architectes, au film *Jeux de Construction*, de Charles Huguenot Van der Linden (Pays-Bas).

Le Prix « Construire le Monde », offert par la Revue « Galerie des Arts », au film Toulouse le Mirail, de Mario Maret (France).

Le Prix de la revue « Formes actuelles », au film Art Monumental, de Nina Behar (Roumanie).

P.-S. «Où vivrons-nous demain» aurait été primé s'il était arrivé dans les délais!